L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.
Imprimé par J. Bayon.
Jours de publication—Lundis, Mercredis, Vendredis et Samedis.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 29 JUILLET 1836.

POUR PRESIDENT:
M. VAN-BUREN.
POUR VICE-PRESIDENT:
RD. M. JOHNSON.

"Je préfère que non seulement vous, mais la population entière des Etats-Unis comprenne bien à présent que, si le désir de ceux qui veulent m'élever à la suprême magistrature était satisfait, je devrais, dans l'exercice des fonctions de Président, me montrer toujours l'inflexible et constant adversaire de toutes les mesures de Congrès qui tendraient à abolir l'esclavage dans le district de Columbia, contrairement aux vœux des Etats dans lesquels l'esclavage existe, et je prendrais la résolution que rien ne pourra ébranler de m'opposer à la moindre intervention à ce sujet.—*Martin Van Buren.*

ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DES E.-U.

1er. district	J. B. PLAUCHÉ
2me. district	T. W. SCOTT.
3me. district	T. LANDRY.
4me. district	A. MOUTON
5me. district	P. E. BOSSIER.

EVENEMENS DEPLORABLES.

C'est avec douleur que nous nous voyons appelé à faire part à nos lecteurs de plusieurs évènemens déplorables survenus depuis peu, et dont le récit excitera sans doute les regrets de nombre de citoyens de cette ville. Madame Mercier, née Darcantel, revenant de New-York à la Nouvelle Orléans, sur le navire Alabama, a été emportée par dessus bord, par un accident dont on ignore les détails; elle a disparu au milieu des flots, avant qu'aucun secours ait pu lui être donné.

Madame Mercier était mère d'une nombreuse famille; née sur le sol Louisianais, sa seule ambition, son seul désir fut constamment de laisser au pays qui lui a donné le jour des citoyens dignes du nom qu'elle leur a légué. Environnée de l'estime et de l'affection de toute l'ancienne population, aimée et respectée de tous ceux qui l'ont connue, une mort soudaine l'a enlevée aux derniers embrassemens de ses enfans, de ses parens, et de nombreux amis dans le souvenir desquels elle vivra sans cesse.

—M. Knaps, fils, jeune homme d'environ 18 ans, l'espoir d'une mère chérie, l'ami, le compagnon d'un père adoré, revenait, mercredi dernier, d'une partie de chasse aux grassets qu'il était allé faire avec plusieurs amis; son malheureux père était du nombre. Il s'était déjà embarqué sur le bac à vapeur qui fait la traverse du fleuve; au moment que le bateau lâcha sa vapeur pour partir, il se souvint qu'il avait oublié son fusil sur le rivage: il voulut sauter pour aller le chercher, mais la distance étant déjà trop grande, au lieu de tomber sur terre il se précipita dans l'écore et disparut aussitôt. Tout ce que l'on put faire pour le sauver devint inutile. Le père, presque témoin de cette terrible catastrophe, voulait se donner la mort: grâce aux amis présens il fut arrêté avant qu'il ait pu mettre à exécution cet affreux projet.

Cet infortuné jeune homme, n'était à la Nouvelle-Orléans que depuis environ 18 mois: il était venu joindre son père qui ne pouvait se passer de lui. Ce court espace de temps a suffi néanmoins pour le faire connaître comme un bon fils, un bon ami, un homme digne enfin de l'estime de tous les gens de bien.

—Un autre individu, du nom de Fassio, si nous ne nous trompons pas, marchand en charrette à la côte, se trouvait dans une des paroisses voisines au dessus de la ville. Des affaires importantes l'appelant à la N. Orléans, il voulut s'embarquer sur un bateau à vapeur qui descendait le fleuve: il se mit à bord d'un canot avec quatre autres personnes, qui devaient faire route avec lui, et rama pour gagner le bord. Le bateau venait avec assez de rapidité, quoique la machine fut arrêtée; une fausse manœuvre le conduisit sur la proue de ce bâtiment: une corde est lancée de dessus bord il la saisit et la tint ferme. Cette maladresse fit chavirer le canot: il crut se sauver à l'aide de la corde qu'il avait entre les mains; mais le bateau cheminant toujours avec sa même vitesse, il passa dessous, et lorsqu'on tira la corde, il n'y avait plus personne: le malheureux Fassio, étouffé probablement par l'eau qu'il avait avalée n'avait plus assez de force pour la retenir. Les quatre autres personnes ont été sauvées, en se tenant au canot.

Nous apprenons que M. Fassio avait sur lui une forte somme d'argent en billets de banque, s'élevant à peu près de 3000 à 3500 piastres.

—M. Constantin A. Dimitry, s'est noyé dans la Rivière Rouge, en revenant de Natchitoches, à bord du bateau à vapeur Caspian. Tous les détails que nous avons pu obtenir s'accordent à confirmer que cet accident n'a eu lieu que par suite d'une aliénation mentale. M. Dimitry paraissait agité pendant toute la nuit du 27 au 28 du courant: vers les deux heures, on entend quelque chose tomber à l'eau, on regarde, on voit surnager quelque chose de noir: au cri d'une personne du bord le pilote fait arrêter la machine du bateau à vapeur, la chaloupe est mise à l'eau, on rame vers l'endroit qu'on avait désigné: ce fut en vain, il ne restait plus aucune trace du malheureux.

M. A. Dimitry laisse une famille nombreuse que cet évènement a plongé dans l'affliction la plus profonde.

On a trouvé à bord aucun écrit constatant que le suicide ait été volontaire.

Le bateau à vapeur Caspian, arrivé hier au soir de Natchitoches, contredit les bruits que lui-même a répandus dans son précédent voyage, concernant la marche des troupes sous les ordres du Gén. Gaines à travers le territoire mexicain. Il paraîtrait que ces troupes n'ont jamais quitté leur campement du fort Jesup.

MEXIQUE.—Par l'arrivée de la goëlette Cora, de Tampico, nous avons reçu des journaux de cette ville jusqu'au 12 juillet. Ces feuilles ne mentionnent rien de particulier sur la politique actuelle du Mexique: elles semblent au contraire vouloir garder un silence obstiné sur le grand drame qui probablement aura déjà commencé à se dérouler sur ce malheureux pays.

Les lettres commerciales que nous avons eu l'occasion de parcourir, parlent d'une amélioration dans le commerce Mexicain. Il paraîtrait aussi que le gouvernement aurait renoncé à son projet de prélever des sommes d'argent à titre de prêt forcé, sur les négocians étrangers. Cette heureuse circonstance est peut-être le résultat des énergiques protestations des consuls étrangers; espérons que cette nouvelle se confirmera bientôt: espérons aussi que le changement de gouvernement, que nous considérons comme infaillible rétablira notre commerce et le mettra sur un meilleur pied que ci-devant. La grande discussion qui s'est élevée entre le Mexique et le Texas a dû sans doute, faire momentanément un tort considérable aux négocians de la Nouvelle Orléans, mais il est plus que probable que, cette guerre, une fois terminée, nous reverrons se raffermir nos transactions mercantiles et nos liens d'amitié avec une nation qui nous est chère et chez laquelle nous ne détestons que les tyrans.

Nous publions aujourd'hui en entier, le pamphlet dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, intitulé: "Procès de Santa Anna." Nous recommandons particulièrement la lecture de ce document à nos lecteurs: on peut le considérer comme l'avant-coureur d'une grande crise politique.

FAUBOURG FRANKLIN.

Depuis long-tems nous nous sommes efforcé de donner aux habitans des faubourgs d'en bas un peu de cette énergie qui semble être le partage exclusif de la 1ère. municipalité—Grâce à Dieu; nos efforts sont exaucés!

Les habitans et propriétaires du faubourg Franklin, à ce que nous apprenons, font circuler des listes de souscription à l'effet d'opérer la coupe des bois et l'ouverture des rues des faubourgs. Puissent les auteurs de ce projet ne point se décourager! Ils ont commencé dignement leur tache et s'ils réussissent, comme nous le croyons fermement, ils auront fait ce qui est du devoir de la ville de faire il y a longtemps.

Nous ne doutons nullement que les aldermen de la troisième municipalité, ne voulant point rester en arrière, ne souscrivent libéralement à l'effet d'aider ce projet si favorable aux intérêts de leurs constituans.

Nous apprenons avec peine (de la gazette des Attakapas du 23 juillet) par une personne qui arrive des paroisses supérieures de cet Etat, qu'une maladie (*rust*) s'est déclarée dans le coton; qu'elle occasionne de grands dégâts et cause les plus vives inquiétudes pour la perte considérable qu'on éprouvera probablement sur les récoltes de cette année.

Dans la paroisse St. Martin, le coton a beaucoup souffert par suite des pluies trop abondantes qui sont tombées depuis 5 ou 6 semaines. Mais la récolte de cannes jusqu'à présent, offre une belle perspective aux planteurs et nous espérons qu'ils seront bien récompensés de leurs travaux.

Une personne arrivée des Opelousas aux Attakapas, jeudi au soir, dit que le bruit avait été répandu dans cette ville un peu avant son départ que les Mexicains avaient encore une fois été mis en déroute par l'armée Texienne, et qu'ils avaient laissé 800 hommes sur le champ de bataille. Cette nouvelle demande confirmation; mais nous osons prédire que tôt ou tard, tel sera le résultat de cette campagne, au grand étonnement et à la grande mortification des ennemis de l'indépendance texienne tant au Mexique qu'ailleurs.

NOUVELLES TRES RECENTES DE FRANCE.

Le navire paquebot *Normandie*, capitaine Pell, est arrivé à New York le 14 du courant, venant du Havre d'où il est partie 12 juin apportant des journaux de Paris jusqu'au 11 au soir.

Nous devons à notre correspondant de Charleston quelques gazettes de New York du [illegible] du courant dans lesquelles nous trouvons des extraits intéressans que nous nous empressons d'offrir à nos lecteurs.

Le marché au coton avait éprouvé une baisse de ½ à 2 centimes pour les qualités inférieures. Il se faisait en ce moment très-peu d'affaires.

Il y a eu des débats fort animés à la Chambre des députés dans la séance du 10, relativement à la question algérienne.

Le président du Conseil persiste dans son inébranlable conviction que la France se manquerait à elle et manquerait au respect qu'elle doit à sa gloire et à sa prospérité si elle abandonnait sa colonie d'Alger. L'intention du gouvernement est de persévérer dans ses efforts pour conserver ses possessions en Afrique. La conquête d'Alger devrait-elle être entreprise de nouveau, et demanderait-on encore à la Chambre des troupes et des vaisseaux de guêrre pour subjuguer ce territoire, il serait le premier à souscrire à cette demande. Il s'était opposé en 1830, à l'expédition contre Alger; mais lorsqu'il apprit le succès de cette entreprise il sympathisa avec les sentimens généraux de la nation française et fut fier de la conquête. Si la France abandonnait Alger, cette colonie serait de suite occupée par l'Angleterre, les Etats-Unis ou la Russie, ou bien elle deviendrait la proie des pirates, et Dieu sait le tort qui en résulterait au commerce de la Méditerranée. On a insinué qu'il n'était nécessaire d'occuper qu'une partie de la côte, dans l'opinion du président, il conviendrait beaucoup mieux de demander l'abandon total d'Alger qu'une occupation limité de la côte. Une telle occupation partielle exposerait l'armée aux attaques incessantes des Arabes, et mettrait le gouvernement dans l'urgence de tenir une force aussi considérable que pour une occupation générale.

Le correspondant du Journal du Havre dit: "La discussion d'hier n'a prouvé qu'une seule chose, c'est que la Chambre s'est prononcée unanimement pour la conservation d'Alger.

Le capitaine Pardaillan, du brick *Fabert* a reçu une commission pour visiter les possessions anglaises dans les îles du vent et examiner les effets de la mesure de l'émancipation.

Extrait d'une lettre datée de Toulon, le 4 juin:

"Je crois qu'il est maintenant certain que l'escadre qui a transporté le renfort de 4000 hommes au général d'Arlanges, fera voile pour Tangiers, à l'effet de tenir en respect l'empereur de Maroc. Cette escadre se compose de cinq vaisseaux de ligne, d'une frégate et de deux batimens de plus petite dimension elle devra s'assembler le 10 à Marsel-Keber, et tandis que l'armée qui, dit-on sera commandée par le général Bugeaud, marchera contre Abdel-Kader, la force navale fera de son côté demander une explication à l'empereur de Maroc pour sa conduite plus qu'équivoque, pendant l'époque de nos contestations avec l'Emir. Il est un fait réel que les préparatifs qui se font dans la province d'Oran auront pour but d'inquiéter le royaume de Maroc; cela doit être ainsi, car on a la certitude que, sans l'assistance du peuple de cette contrée, l'Emir qui s'est tout-à-coup montré à la tête d'environ 12,000 hommes, n'en aurait pas eu plus de 3000. Si les vents sont favorables, il ne faudra pas plus de 2 ou 3 jours à l'amiral Hugon pour se rendre à Tangiers avec ses vaisseaux. Son escadre est assez puissante si telles sont les instructions qu'il a reçues, pour obtenir par la force les assurances que le gouvernement de Maroc, pourraient refuser de donner de bon gré. Il est probable que le gouvernement français sera, suivant les circonstances, poussé plus loin qu'il ne le désire; mais, dans tous les cas, les évènemens qui sont sur le point d'avoir lieu dans le nord de l'Afrique, doivent, à la fin être avantageuses à la France. Il parait certain que nous aurons quelques combats à soutenir avec le Maroc et Tunis, si nos troupes arrivent une fois à Constantin. Youssouf se prépare à marcher contre cette ville, à la tête de plusieurs milliers d'Arabes qu'il a réunis à la défense de sa cause; cependant, des instructions arrivées de Constantinople, enjoignent au Bey de Tunis d'agir contre nous de concert avec le Bey de Constantin. Des lettres, récemment reçues du Levant vont même jusqu'à dire que la Porte est sur le point de nommer le Bey de Tunis au gouvernement de Constantin. C'est une question à décider, que de savoir si cette province, pour avoir fait partie de l'ex-régence, n'appartient pas de droit à la France, plutôt qu'à la Turquie."

Paris, 8 Juin.

Le Moniteur contient le bulletin suivant des affaires d'Espagne:

Les généraux Palarca, de Valence, et Rotac, d'Alcantz, ainsi que les députés provinciaux de Léon, ont envoyé au gouvernement les actes d'adhésion les plus formels au nouveau ministère. Toutes les nouvelles que l'on reçoit des provinces sont très-satisfaisantes. Dans la matinée du 6, les carlistes attaquèrent les lignes devant St Sébastien jusqu'au passage S O. Partout ils ont été repoussés avec perte

Malgré toutes ces nouvelles couleur de rose en faveur de la cause de la reine, les journaux des frontières annoncent que les carlistes viennent de recevoir ce qui leur manquait le plus, c'est à dire de l'argent. La junte carliste a reçue le 30 un convoi de 4000 fusils, expédiés de la province de Guipuzcoa, pour être distribués aux volontaires. Le général Oguis, avec deux bataillons de carlistes et les guides d'Alava, était arrivé le 31 mai à Hernani.

4 heures moins un quart—On vient de recevoir en ce moment même une lettre de Bayonne, datée du 4 juin, qui annonce que le général carliste Moritto et un officier français au service de Don Carlos, étaient arrivés à Bayonne dans l'intention de se rendre en Catalogne: Le général Moreno, on suppose, n'y sera pas alors envoyé.

4 heures et demie—Le bruit s'est répandu que dans une attaque faite dans la journée du 2 contre les Anglais, par les bandes carlistes, les premiers auraient éprouvé un échec et que les troupes du prétendant leur aurait pris 4 pièces de canon.

—On dit que M. Thiers a donné à l'amiral Roussin, l'ordre de faire savoir au Sultan que le gouvernement français n'était point satisfait de ce que la Porte, de son autorité privée, avait destitué le pacha de Tripoli pour le faire remplacer par un autre dont les instructions sont de se joindre à Achmet, Bey de Constantin, pour marcher contre les troupes françaises de l'Afrique. M. Roussin a ordre de déclarer que si elle s'avisait de se conduire envers le bey de Tunis de la même manière qu'elle a agi à l'égard du pacha de Tripoli, une escadre française ne tarderait pas à renouveler les scènes de Navarin.

Paris, 9 juin.

Le général Allard est parti, hier pur Brest, d'où il devra faire voile pour l'Inde, dans le navire l'Aube. Il emporte avec lui une grande quantité d'armes et d'effets français de toute description, dont il compte faire présent au roi de Lahore, à la cour duquel il est envoyé en qualité de chargé d'affaires du roi des Français.

—Une lettre de Toulon du 6 juillet dit que des dépêches ont été reçues, ordonnant le départ immédiat immédiat des vaisseaux de ligne le Montebello et le Scipion, de 74 canons On pense qu'ils doivent faire voile pour le Levant, et l'on attache généralement une grande importance à cette expédition soudaine.

NOUVELLES D'ANGLETERRE.

Les navires *Shakespeare* et *Ontario* sont arrivés, le premier de Liverpool et le second de Londres, étant partis tous deux le 11 juin.—L'Ontario apporte 120,000 livres sterling, en or, et une belle cargaison. Le Shakspeare est aussi très richement chargé.

En l'absence de toute nouvelle authentique, on assure que sir Robert Peel a déclaré qu'il avait l'intention de soutenir le bill des corporations irlandaises, tel qu'il est sorti des mains de lord Lyndhurst et de la Chambre des Lords et qu'il a été jusqu'à dire que, si cette mesure paraissait nécessaire au Roi, il reprendrait les rênes du gouvernement et se hasarderait à risquer de nouveau la dangereuse tentative de dissoudre le parlement. (*N. Y. Courier.*)

—Après des débats qui ont duré trois jours, les amendemens présentés par lord Stanley au bill des dîmes irlandaises ont été rejetés par la Chambre des Communes, à une majorité de 39 voix.

La discussion sur les amendements votés par la Chambre des Lords au bill des municipalités irlandaises a été terminée le 11 juin dans la Chambre des Communes. Une majorité de 86 voix s'est prononcée pour leur rejet. Ce différend entre les deux Chambres, apparemment si difficile à concilier, excite une vive sensation dans tous les cercles politiques du royaume.

—A Paris, le procès du nommé Delente, accusé de participation aux troubles d'avril 1834, devant la Cour des Pairs, s'est terminé par une condamnation à 3 années de détention. Deux autres personnes, arrêtées il y a quelques jours, ont été relâchées.

—ESPAGNE—Le général Mina a adressé à son armée, de son quartier-général de Barcelone, une proclamation, en date du 1er. juin, pour l'encourager à redoubler d'efforts et à prouver que ce n'est pas en vain que leurs bayonnettes défendent la cause sacrée de la liberté. La campagne qui vient de s'ouvrir doit être courte et décisive. Soldats, ajoute le vieux chef, respectez les personnes et les propriétés et que les succès que vous allez remporter sur vos ennemis soient une preuve triomphante de la civilisation du siècle, qui ne doit jamais souffrir de nouvelles atteintes.

On lit dans le Journal Ministériel du soir: "Des lettres du 4 juin, de Madrid, annoncent que Cordova, dont la mauvaise santé lui faisait désirer de quitter le commandement de l'armée du Nord, a été si vivement prié de la garder qu'il s'y est résolu. La meilleure intelligence existe entre lui et les nouveaux ministres. —Toutes les autorités de Malaga ont été destituées. Les nouvelles des autres provinces sont favorables.

On écrit de Jaca que les bandes de Catalogne, poursuivies par Guerrea, ont été dispersées le 3 juin, près de Huesca, avec une perte de 800 hommes. Les chefs de ces bandes, Torres, le curé Monbiola et Ar[illegible] ont été faits prisonniers avec 50 hommes et amenés à Jaca par la garde nationale du haut Arragon.

Une lettre de Bayonne, du 5 juin, dit: "Hier, il est arrivé par la voie du télégraphe la permission de faire passer 1200 Christinos sur le territoire français. Un courrier a été immédiatement expédié à Valcarlos où sont ces troupes, et demain elles passeront la nuit à Mendionde, en France; de là à St. Pee, et à St. Jean de Luz, où elles s'embarqueront pour St. Sébastien."

La Reine regente d'Espagne a conféré le titre de grand croix de l'ordre royal d'Isabelle la catholique au major-général François Bemelle et au commodore anglais, lord John Hay.

On lit dans une lettre de Madrid: "Le gouvernement a envoyé des ordres pour que l'on fit passer immédiatement devant un cour martiale les individus qui ont été arrêtés comme ayant participés au massacre récent de Carthagène et qu'on les fit fusiller s'ils étaient déclarés coupables, afin de frapper de terreur ceux qui pourraient être disposés à les imiter

"On découvre tous les jours de nouvelles conspirations Carlistes dans les provinces. Les autorités de la Galice viennent d'en déjouer une d'un caractère très alarmant et dans laquelle se trouvent impliqués des personnages d'un haut rang. Plusieurs dépôts d'armes et d'argent ont été saisis. Dans le district même occupé par l'armée du Nord, plusieurs individus ont été arrêtés, et parmi eux, le commissaire autrefois attaché à la Régence portugaise et quelques uns de ses amis; ils ont tous été conduits à Burgos."

Voici la dépêche officielle au général Evans, après l'attaque de ses lignes près St. Sébastien, le 5 juin; elle est sous la date du 6:

"C'est avec le plus grand plaisir que j'ai l'honneur d'annoncer à votre Excellence que l'ennemi, ayant reçu le renfort de plusieurs bataillons de Navarre et de Castille, attaqua ce matin avant la pointe du jour nos postes avancés à St. Sébastien et à Passages; il a été repoussé et battu sur tous les points avec une perte considérable. L'affaire a commencé à deux heures et demie du matin et la fusillade n'a cessé qu'entre onze heures et midi. La division placée à la gauche de l'Urrumea, sous les ordres du brigadier-général Shaw repoussa si vivement l'attaque qu'elle ne fut pas renouvelée. Un peu avant le lever du soleil, trois détachemens d'une demi-compagnie chacun, des 6e et 9e. régiments anglais, furent en dix minutes poussés jusqu'au milieu de la ligne de centre; ils reprirent bientôt leur position, sous la conduite des lieutenants-colonels Church et Cannon. Mais il fut de même de plusieurs de nos postes, qui furent pris et repris dans la matinée.

L'attaque fut toutefois poussée avec vigueur contre la position d'Uffa, sur notre gauche, occupée par la brigade du général Chichester; le poste d'Annettos, tenu par la brigade du colonel Van Halen fut vigoureusement pressé; je dois ici louer l'attitude aussi ferme que brillante des marins anglais, commandés par le major Owen et qui soutinrent un choc violent. Aucune attaque ne fut dirigée contre la position du colonel Arzoz. Le feu des batteries du fort et des vaisseaux, les fusées lancées sur l'ennemi par la flotte sous les ordres des amiraux lord John Hay et Ribera et commodore Juan Ribera, firent les plus grands ravages sur la division opposée à notre gauche. L'inaction du corps d'armée de sa Majesté à Vittoria, qui selon toutes apparences, durera encore quelque temps, fournit à l'ennemi l'occasion de diriger contre nous toutes ses forces; je crois donc qu'il est prudent de ne pas profiter de sa défaite pour quitter ma position et le poursuivre. J'ai jugé par le nombre des morts que les carlistes ont laissé sur le champ de bataille que leur perte excédait de beaucoup celle de l'action du 5 mai; la nôtre ne dépasse pas 200 hommes. Depuis quelques jours la désertion s'est mise dans leurs rangs; aujourd'hui 25 soldats ont passé dans mon camp avec leurs armes. Je ne puis trop signaler à votre Excellence le généreux secours que nous a donné lord John Hay, commandant en chef des forces navales de S. M. Britannique sur cette côte. J'ai aussi les plus grands éloges à faire de la bravoure, du sang-froid et des talens déployés par le brigadier-général Jauregny, commandant les forces anglaises et espagnoles composant le centre, contre lequel les efforts de l'ennemi sont venus si souvent échouer. Je dois aussi beaucoup au courage du général Chichester et à l'habileté avec laquelle il a su défendre la position d'Alza, que l'ennemi a attaquée avec vigueur et opiniâtreté.

LACY EVANS.

La *Sentinelle des Pyrénées*, du 7, dont nous tirons la dépêche du général Evans, y ajoute: "L'ennemi était fort de 13 bataillons, à l'attaque des lignes anglo-espagnoles; l'action a été très chaude sur la position d'Alza, qui était la plus faible. On assure que 300 blessés sont entrés à St. Sébastien. Nous apprenons de Catalogne que le chef de bande Burgos a été pris avec 30 de ses hommes et qu'il doit être fusillé."

Procès du Général Santa Anna.

La nation mexicaine est aujourd'hui un vrai simulacre de chaos: elle se trouve sans constitution, sans autorités légitimes et sans trésor public. Les lois sont également foulées aux pieds par ceux qui commandent et par ceux qui obéissent: les fonctionnaires publics ne font nul cas de ce lien mutuel, d'où résulte le bon ordre; ils ne sont d'accord que pour faire le mal, opprimer le peuple, s'enrichir avec effronterie aux dépens des fonds de la nation et insulter par un luxe sans exemple à la multitude qui meurt de faim.

Pour l'opprobre de la nation, la rapine se propage de toutes les manières: et nous le disons avec honte, de tous ceux qui ont adopté cette profession, les moins dangereux sont les voleurs de grand chemin. Combien d'hommes puissans rencontre-t-on, qui, à l'improviste, sont passés de la mendicité à l'opulence, et qui, au mépris de la morale, entretiennent, non pas une, mais plusieurs maisons superbement meublées. Tout le monde se demande et personne n'ignore la cause de ces fortunes rapides; il n'est que trop vrai cependant que parmi ces parvenus, il s'en trouvent qui abusent de leur pouvoir pour ne pas payer l'entretien de leur logis, ou pour escroquer les mets qu'ils offrent sur leurs tables, et qui ont achevé d'user le matelat sur lequel ils se reposent sans en avoir payé la façon au pauvre artisan qui l'a fait. Tel lieutenant-colonel est poursuivi pour vol qui va avec impudence partager sous les lambris d'un palais doré le fruit de ses rapines—Chaque citoyen parle de la mauvaise administration des employés des douanes maritimes, et cependant, ils ne sont pas déplacés, parceque ce sont des créatures du général Santa Anna.

Autant de congrès que nous avons eu, autant d'erreurs politiques dans lesquelles ils sont tombés: celui du règne de Farias eut des vertiges qui le conduisirent à sa ruine, et ses écarts n'ont pas manqué que d'occasionner des préjudices incalculables. Cependant, aucun ne peut être comparable au congrès actuel et ne mérite à plus juste titre ces épithètes qui peuvent rendre un corps méprisable. Nous le disons avec hardiesse, à quelques exceptions près, on rencontre dans les tavernes des gens plus décens que les membres du Congrès actuel. Ceux-ci ont fait profession publique de renoncer à leur propre conscience; interrogez-les sur les motifs de leur conduite, ils vous répondront: *ainsi le commande; ainsi le veut Santa-Anna.* Des galeries, nous en avons entendu un qui se vantait de ce qu'en votant, *il tournait les yeux sur l'homme à la redingotte verte*; faisant allusion à un tableau sur lequel était peint le président de la république. Un autre, riche propriétaire, terminait ainsi un de ses discours: *Ainsi le veut Santa-Anna: c'est à lui que nous devons nos sièges en ce Congrès; et c'est lui qui peut à son gré nous en chasser d'un seul coup de pied.* (Et que à la hora que se le antoje puede lanzarnos de ellos con un puntapie)....Expressions qui valurent à ce membre d'être rappelé à l'ordre par le président du Congrès, et qui lui auraient mérité d'être chassé avec ignominie du sein du corps législatif.

Les hommes honnêtes agissent suivant l'impulsion de leur conscience, et les mercenaires la trahissent sans cesse. Le Congrès actuel n'a jamais eu d'autre guide que les convenances du moment: on a vu, députés et sénateurs se traîner aux pieds du tyran, comme des reptiles, prostituant ainsi non seulement la représentation qu'on leur avait confiée, mais encore l'habit militaire, la robe sacerdotale, la toge, et bien plus encore la dignité d'homme. A le comparer au congrès actuel, le sénat de Tibère fut composé d'hommes éminemment vertueux, car l'histoire nous assure que le nom seul du tyran avilissait et anéantissait ce corps auguste.

Le congrès général n'étant composé que de prêtres ou de soldats, on n'étant influencé ou dominé que par eux, il ne les a toujours traités que comme des privilégiés, tandis qu'il fesait peser son joug oppressif sur le reste de la nation mexicaine. Les citoyens se sont vus entraîner avec violence dans les prisons par les autorités militaires; ils ont eu à supporter toutes sortes de tortures; à se courber sous le poids de chaînes honteuses; ils ont eu l'humiliation plus grande encore de se voir bâtonner en pleine rue par des officiers prostitués: les agresseurs sont connus et maudits du peuple, et cependant ils se promènent paisiblement et nous insultent avec impunité. Le gouvernement semble avoir condamné les citoyens sans forme de procès; pour des motifs politiques, nous avons vu nos maisons inspectées et séquestrées, nos familles insultées par une soldatesque cra[illegible]euse, et malgré tous ces attentats commis au mépris des lois, le Congrès, vrai symbole de la méchanceté, les a tolérés au lieu de les punir, en absolvant un ministre accusé d'un de ces actes arbitraires.

Les esclaves travaillent exclusivement pour le bénéfice de leurs maîtres; tel est le rôle que nous autres, citoyens, nous jouons. Condamnés à un labeur pénible pour maintenir l'armée, tous les citoyens se voient opprimés par des contributions onereuses, non pas précisément dans le but de subvenir aux besoins d'un misérable soldat, mais bien pour entretenir tous les penchans vicieux de quelques chefs qui, à la honte de la nation, n'ont pas encore été condamnés aux galères.

Ce congrès infâme, loin de commander au gouvernement de mettre un frein aux scandaleuses dilapidations des commandans militaires, a pris plaisir encore à multiplier les impôts suivant le caprice du gouvernement; et si un pareil ordre de choses dure encore, nous aurons à voir établir des contributions sur les soupirs et les sanglots.

Le général Santa-Anna n'a pu faire un meilleur choix pour se donner un Congrès qui lui permit impunément de suivre son penchant au crime. Non seulement il a choisi des hommes qui le craignaient, mais encore il a appelé à lui des êtres serviles par inclination et par tempérament: ainsi on a vu ceux-ci donner au *Zempoalteco* (1) les surnoms pompeux de héros, de défenseur de la religion, quoiqu'il ne fut dans le fait qu'un scélérat heureux. Il était donc impossible qu'un être enclin au crime put faire autre chose que des choses infâmes, lorsqu'il se voyait choyé et flatté par les hommes qui occupaient les premières places de la république. Les généraux l'ont comparé à Napoléon; les prêtres et le haut clergé qui, précédemment, le tournaient en ridicule l'appelèrent plus tard *l'étoile de l'Orient.* D'autres qui condamnaient d'abord sa politique, finirent par la trouver admirable: on le conseilla de se faire souverain et de contracter un mariage avec la reine d'Espagne en dépit de celui qui le liait avec son épouse actuelle. Un homme de faibles capacités devait nécessairement se laisser séduire: Don Antonio voulut prendre son vol comme Icare, et comme lui, il s'est précipité dans l'abyme.

Quel est donc ce protecteur de la religion? Un homme chez qui le vice s'est présenté sous toutes ses formes. La religion a pour attribut distinctif la charité: elle ne saurait faire de mal à qui que ce soit: cependant D Antonio s'est montré malfaisant par instinct: il se souleva successivement contre D Augustin Iturbide, D Guadalupe Victoria, D Anastacio Bustamante et D Valentin Gomez Farias. Il n'y a pas eu de tumulte, de révoltes dans lesquelles il n'ait pris une part active. Il n'a jamais eu d'autre but que le *désordre* et cela, pour le seul plaisir de troubler la paix publique; c'est ainsi qu'on l'a vu tour-à-tour uni avec les Yorkistes et les Ecossais. Le protecteur d'une religion qui prescrit l'amour même de ses ennemis, a répandu à torrens le sang humain, pour le seul plaisir de s'acquérir une réputation militaire. Les prétentions de ce monstre ont occasionné la mort d'une foule de citoyens, à la Vera Cruz, à Tolorme, Oajaca, el Palmar, Puebla, Posadas, Casa-Blanca, Otumba, Queretaro, Guanajuato, S Luis, *Los Carmeles*, Zacatecas, &c.

A l'époque de la présomptueuse campagne de Tampico, il fit mourir nombre de Mexicains, sans nécessité, et maintenant, au Texas, il a donné lieu à d'horribles représailles par sa conduite inhumaine. S'il était possible d'entasser les uns sur les autres les cadavres de tous ceux qui sont morts pour la cause du général Santa Anna, on formerait assurément une montagne plus haute que le Popocatepetl: et à sa vue, nous dirions aux adulateurs: *Voici le monument dressé à l'humanité par le protecteur de la religion!*

Blasphême horrible que d'avoir osé appeler défenseur de la religion, un batailleur de coq, un joueur, un escroc de profession, un démon qui a semé le désordre et la désolation dans tous les endroits où il a séjourné; un avare, incapable de secourir l'homme dans le besoin; un tyran qui foule aux pieds toutes les lois sur lesquelles repose la justice: un ingrat qui, pour satisfaire ses passions abjectes, s'est soulevé contre un protecteur, méritant de la patrie: un perfide, un traître, qui nuit entre les mains de leurs plus cruels ennemis ceux-là même qui pour l'élever couraient exposer leur vie! Cependant, on a osé, au lutrin, qualifier cet homme de malédiction du titre de *"l'envoyé du Seigneur*, le *nouveau Gédéon, le désiré des hommes.*

Ceux qui font consister le bonheur de la religion dans les richesses ecclésiastiques, doivent se rappeler que le général Santa Anna a approuvé la loi des dîmes et qu'il a imposé des contributions énormes et arbitraires sur les corporations ecclésiastiques; il annonçait son indignité avec malignité que c'était autant de donation qu'on lui fesait.

Que nous fixions un moment notre attention sur le héros Tampico, nous rougirons d'avoir vu exalter un homme qui a déshonoré autant qu'on pouvait le faire l'épaulette qu'il portait. Quel combat peut-on citer dans le quel Santa Anna n'ait pas sacrifié plus de monde que la circonstance ne l'exigeait? L'affaire de Tampico méritait non pas une récompense, mais un châtiment exemplaire; car alors même que l'ennemi s'était rendu, il le mit dans la nécessité de recommencer le combat, et de détruire sans aucun motif des Mexicains qui valaient mieux que leur indigne chef.

Un général habile doit posséder toutes les qualités imaginables: son amour pour la patrie doit être sincère, son honneur sans tâche et ses mœurs rigides; la constance, la fermeté, la patience et la décision sont autant d'autres qualités qui le distinguent des autres citoyens; et s'il est nécessaire qu'il soit calme dans la victoire, il est bien plus important encore pour lui d'être prudent et magnanime dans les revers. Mais qui pourra dire que Santa Anna ait jamais réuni ces qualités recommandables, comme militaire? Le surnom de *héros* dont on l'a constamment gratifié, parait lui avoir été donné par des ennemis pour le tourner en ridicule. Sa prison actuelle l'a mis en spectacle, en le plaçant dans le seul lieu qui lui convint: l'homme extraordinaire a disparu, et l'on ne voit plus en lui qu'un misérable traitre, qui a sacrifié les intérêts de sa patrie à sa sûreté personnelle. Nos ennemis sont demeurés tout étonnés de voir qu'un soldat si pusillanime ait eu la réputation d'un grand homme, d'un homme indispensable à la république Mexicaine. Un sang précieux répandu sans besoin; des hommes immolés par pièces au vent; les peines et les fatigues d'une laborieuse campagne, tout cela est devenu infructueux parce que l'homme qui méritait si bien de la patrie avait fait retirer le gros de l'armée, lorsque tout le territoire du Texas était gagné et qu'il ne restait plus d'ennemis à combattre.

Le Texas est sur le point d'être perdu pour nous, non pas par l'énergie ou la rebellion des colons, mais par l'ineptie et la fausse politique du général Santa-Anna. Un des ministres, dévoué serviteur d'un maître ambitieux, menaçant la patrie du démembrement de son territoire, criait à la tribune nationale que le pacte était rompu, que le peuple retournait à son état naturel, et tout cela, pour obliger les vils législateurs à déclarer le centralisme. Ainsi donc, dans ces jours où chacun des Etats pouvait adopter la forme de gouvernement qui lui convenait, on a entendu les Texiens s'écrier à la face des nations: *"Si nous sommes exclus de l'Etat mexicain, notre pacte est dissous, nous profitons de ce moment pour nous séparer du Mexique."*

Le traité sacrilège qui détruisit la fédération donc celui qui offrit non seulement aux colons, mais encore aux nations puissantes un prétexte valide de démembrer la république: le général Santa Anna est le seul qui doive être responsable de la perte de cette belle partie de notre territoire. Les intentions des colons étaient connues depuis longtemps, et lui, de concert avec ses adulateurs, eut les moyens d'exécution. Au lieu d'expédier promptement des troupes qui devaient garder nos frontières, il les concentra dans les grandes villes pour tenir les citoyens dans leurs chaînes et les livrer à la férocité de quelques chefs militaires qui nous ont traités comme si nous fussions des bêtes stupides. Alors comme aujourd'hui la conservation du Texas était un objet d'intérêt national: mais dans le but d'augmenter les maux publics et de détruire la constitution, on a laissé passer les seules occasions favorables où l'on pouvait aisément conserver ce territoire, en économisant tout à la fois l'argent du trésor et le sang des citoyens. Cependant, le désir d'occasionner de l'effroi par la mise en mouvement de quelques fortes colonnes militaires, et la vanité de vouloir jouer le rôle d'un général de bamboche, décidèrent l'homme de la patrie à abandonner nos frontières, se flattant néanmoins que lorsque cela lui conviendrait, il ferait une expédition où il ne manquerait pas de cueillir de nouveaux lauriers. Mais les choses ont tourné différemment: le territoire se démembre, et l'auteur de tous nos maux passés l'est encore de celui que nous déplorons aujourd'hui.

Au milieu des calamités qui oppriment la patrie, le ciel, cependant, prend pitié de nous: l'hydre est enchaînée: quelques colons sont devenus les instrumens de la vengeance divine, et le sang du monstre ne se confondra pas avec celui de ses victimes.

Ce Protée inhumain s'est également armé d'un fer meurtrier pour et contre une même présidence: dans les montagnes riches et fertiles de Guanajuato et de Zacatecas, il a ordonné lui même la boucherie des Mexicains, *les uns, pour être les ennemis de la fédération, les autres, pour en être les défenseurs.* Pour avoir bouleversé la constitution, en 1828, il fut appelé libérateur: dès ce moment, date l'illégitimité de nos Congrès: les illégalités continuèrent de plus en plus à prendre racine, à tel point qu'aujourd'hui il est impossible de reconnaître nos autorités si ce n'est par une force brutale dirigée par un voleur heureux. Tâchons d'apporter un remède à nos maux: nommons un nouveau congrès qui rétablisse la constitution de 1824, qui garantisse les institutions fédérales, qui remette en vigueur notre système de lois et qui donne une confiance entière à la nation Mexicaine.

Nous ne sommes plus aujourd'hui que l'opprobe de l'univers: il fut un temps que nous excitions les espérances des nations; elles se sont changées en compassion; et maintenant, grâ- e au héros, nous sommes généralement méprisés. Le caprice seul nous gouverne; nous vivons avec plus de soumission que ceux qui ont fait vœu de la plus abjecte obéissance. Nul n'est en sûreté chez lui; tout le monde craint d'être traîné dans les prisons et d'y être enfermé indéfiniment sans pouvoir connaître ni l'accusateur ni le délit commis. On a établi un système de dilapidation et de pillage qui menace toutes les fortunes. A l'époque du terrorisme de Farias, les ennemis du gouvernement vivaient il est vrai dans l'inquiétude; mais aujourd'hui le danger est pour tous: et plus on est honnête homme plus on est exposé au caprice d'un mandarin qui n'agit lui-même que par l'impulsion des liqueurs spiritueuses. Nos fonctionnaires publics parlent de lois, mais ils ne sont sévères que pour celles qui imposent des devoirs: ils foulent aux pieds celles qui accordent des droits. Plus on se conduit mal, plus la récompense est grande et certaine: faire le bien est un délit pour les autorités; nous avons vu même imposer de fortes amendes aux boulangers parce que pour l'amour du bien public ils donnaient plus d'onces de pain qu'ils ne devaient le faire. Consultons nos consciences: l'occasion est arrivée, la laisser passer serait un crime. La durée des tyrans ne dépend que de la volonté des peuples: une seule volonté, une seule heure suffiront pour nous délivrer de notre affront.

MEXICO.—1836.

(1) Nom donné à Santa Anna et qui dérive de l'ancienne province de Zempoala, maintenant celle de Vera-Cruz.

COMMERCIAL.

DERNIERES DATES.

New-York	16 juillet	Washington	16 juillet
Philadelphie	15 "	Charleston	20 "
Boston	15 "	Baltimore	15 "
Paris	11 juin	Liverpool	11 juin
Hâvre	12 "	Londres	11 "
Havane	7 juillet	Mexico	2 juillet
Tampico	14 "	Vera-Cruz	8 "

Nouvelle-Orléans, 29 Juillet.
COTON.

Ventes d'hier:	
36 balles Texas,	....................16½
Ventes de mercredi:	
34 balles Missisipi,	....................15½
33 do do	17
50 do Texas,	16
116	

HAVRE, 31 mai.

Café—Il ne nous est pas arrivé de renforts de cet article et notre approvisionnement a de beaucoup diminué. Il n'y a pas de café célèbré de St. Domingue sur place, mais les ventes de cette qualité qui doit arriver se font à des prix fermes. Il se fait peu d'affaires pour le trafic, et le St. Domingue pâle et vieux n'éprouve presque pas de demandes.

Coton—Les transactions ont été plus limitées cette semaine que la semaine précédente, et dans plus d'un cas elles ont eu lieu à des prix réduits. Quoiqu'il en soit, nous conservons nos quotes.

Les ventes du 24 au 30 courant inclusivement, ont été de 4477 balles, consistant en 2505 Louisiane, de 100 à 168 f.; 11 Tennessee à 125 f.; 464 Mobile à 132 à 156f.; 754 Upland de 127 à 150f.; 50 Pernambuco à 65f.; 404 Cumana à un prix qui n'a pas transpiré; le tout droits payés.

Les renforts reçus dans la même période ne consistent qu'en 225 balles Peyta.

Sucre—Quelques achats dans les Martinique et Guadeloupe ont été faits par les raffineurs pour leurs besoins immédiats, à 68 fr. pour la bonne qualité (43f. 25 en billets). Les détenteurs en général en demandent davantage.

HAVRE, 7 juin.

Dans le café les ventes se circonscrivent dans le St. Domingue, de laquelle qualité 260 sacs ont changé de mains à 71 1¼ c.

Le coton a été calme, et les qualités ordinaires ont baissé de 1 à 2 c. Une vente de 654 sacs Louisiane s'est faite à 125 et 153 50f.; une de 365 Upland à 137 et 140f.—Les importations sont de 8099 balles, et les existences, de [illegible] balles. Le sucre se maintient.

HAVRE, 10 juin.

Ventes—236 balles coton Louisiane à 127 et 120 et 164, 117 balles Georgie à 139 f; 142 Mobile à 130 et 145 f.; 1000 sacs café Haïti à 71 7/8—60 mil. de zinc à 28f. 2 1/2.

HAVRE, 8 juin.

Ventes de coton—46 balles Louisiane à 156; 200 do. Georgie (par la Sylvie de Grasse) 155; 93 do. Georgie à 142 et 140; 18 do. Cayenne à 190.

HAVRE, 9 juin.

Ventes de coton—480 balles Louisiane à 150 et 161; 1262 do. Georgie à 135 et 140; 130 do Pernam. à 157 f 50.

HAVRE, 11 juin.

Notre marché est calme depuis les deux derniers jours. On attribue ce changement à la fermeté des détenteurs, qui attendent un marché plus favorable.

LIVERPOOL, 11 juin.

Coton—Le marché est toujours calme, et les changemens dans les prix penchent généralement en faveur des acheteurs; nous quotons la commune américaine 1/8 à 1/4 d. de baisse, par livre, ce qui est aussi applicable à diverses qualités de coton Surat; les qualités meilleures ont été moins sujettes au changement, elles n'ont pas été sujettes au changement plus haut. Les exportateurs ont pris 300 balles Américaine et 100 Surat; les spéculateurs, rien. Deux bâtimens de Bombay, deux de Pernambuco, deux de N. York et deux de la [illegible] sont arrivés, mais ces arrivages n'ont pas encore été rapportés. Les importations de cette semaine montent à 56,127 balles; et les ventes forment un total de 11,290 balles, réparti comme suit:—420 Sea Island de [illegible] à 2[illegible]; 2300 Bowed de 9 à 13 3/8; 3300 N. Orléans, de 9 à 13; 2600 Alabama, &c. de 7 7/8 à 11 1/8; 800 Pernambuco, de 12 1/4 à 14 1/2; 510 Bahia de 10 1/2 à 13 1/4; 410 Maragnan, de 10 1/2 à 13 1/4; 30 Demarara, à 13 1/4; 60 Indes Occidentales à 9; 250 Egyptien de 13 3/4 à 17 1/2; 810 Surat 5 1/2 à 8 1/4; 70 Bengale, de 5 3/4 à 6 1/4.

(Prix-courant du ledger, du 11 juin.)

Sucre—Les prix de cette denrée ont éprouvé une légère hausse cette semaine et le marché est très animé avec une forte tendance en faveur de l'article, mais ce furent les seuls prix qu'on put obtenir la semaine dernière.

Sucres étrangers—Quoique les transactions de la semaine n'aient pas eu lieu sur une bien grande échelle, il n'en est pas moins vrai que les détenteurs se montrent disposés à tenir le sucre aux taux établis.

Coton—Toujours peu ou point d'affaires. L'attention des acheteurs est exclusivement portée sur les ventes publiques qui doivent avoir lieu le 24 courant, et qui consisteront en environ 3000 balles.

LONDRES, 9 juin.

Sucres—Les ventes de sucres des Indes Occidentales, faites hier, n'ont été que de 150 à 600 boucauts et tierçons, incluse la vente publique de 132 boucauts Barbades. Les prix de la semaine dernière se sont bien maintenus.

Le Sucre des îles Maurice se vend aussi aux taux ci-devant établis, mais, une grande partie de la quantité offerte hier en vente publique, a été rapportée en magasin.

Les sucres étrangers restent fermes quoiqu'éprouvant peu de demandes. en somme, les transactions ont lieu sur une plus petite échelle que ci-devant.

Coton—Peu de changemens dans les prix. La quantité arrivée des Indes Orientales est très grande.

Londres, 16 juin.

Les demandes d'espèces continuent dans le monde commercial; on traite facilement dans le Stock Exchange, mais on continue à faire peu dans les British Funds. Les consolidés se sont fermés de 91 à 92 pour les trois et demi pour cent: les Reduced Annuities sont à 99¼ à ½; les primes sur les Exchequer Bills sont de 12 à 14, et les India bonds 1 d'escompte. Il y a eu une grande vente dans les consolidés ce matin.

Peu de transactions dans les fonds étrangers. Les bons espagnols, après avoir été faits à 40, se sont clôs à 40½; les bons passifs sont à 12½, et les différés à 18½; les nouveaux bons portugais sont à 81½, et les trois pr cent 53; les bons chiliens 47, colombiens 29 à 30½; russes 109½; les actions hollandaises 56½, et les cinq pour cent 101½ à ½.

Fonds Anglais—3 pr cent, Red. Annuities 91¼; 3½ pour cent (1818) 98½; 3 et demi pour cent, Red. Annu. 99½; consolidés à l'ouverture, le 14 juillet, 52 1½

Cité, 4 heures—Les consolidés se sont fermés à 91½.

Londres, 9 juin.

Actions Américaines—New-York 5 pour cent, 90 1/2; 5 pour cent 91 à 96; Ohio 5 pour cent 107; Pennsylvanie 5 pour cent 103 1/2; Etats-Unis 7 pour cent 1836 [illegible] 15 à [illegible].

New-York, 16 juillet.

Ventes d'Actions—850 actions de la Banque des Etats Unis ont été vendues le 13 à 123 1-2: 50 do à 122 1-2. Le 14, 170 do à 123 1-2 à 123. Le 15, 268 do à 122½; 30 do à 123 1-2; 250 do à 124 à 4 mois; 100 do 124, à 40 jours. Le 18, 250 do à 122½ à 123 1-2 à 60 jours.

Espèces—Cet article nous arrive en abondance du Mexique et d'Angleterre. L'Ontario, arrivé de Londres hier a apporté $685,000 en or; le Toronto, arrivé quelques jours auparavant en a apporté encore d'avantage; les journaux anglais disent 200,000 livres sterling. Ces sommes font partie d'un emprunt d'un million sterling, négocié avec quelques capitalistes anglais pour le compte d'une banque nouvellement établie aux Etats Unis, à un intérêt de 4 pour cent et qui doit être remis en [illegible].

N. YORK, 16 juillet.

Café—Le marché a été plus animé durant la semaine; les principales ventes ont eu lieu pour l'exportation. Nous avons pris note d'une vente de 17 à 1800 sacs St. Domingue, pour l'exportation, à des prix qui n'ont point transpiré; 2000 sacs Rio, de 11 1/4 à 12 3/4; 20 do. Laguira, à 15, 3 à 400 do. Maracaibo, 11 à 14 3/4.

Philadelphie, 15 juillet.

190 actions de la Banque des Etats-Unis ont été vendues le 15 juillet 123 1-2 à 123.

Natchez, 23 juillet.

Nous avons eu le plaisir d'avoir examiné hier, un échantillon de nouveau coton, le plus beau que nous ayons jamais vu, il fut cueilli le 20 courant. Nous croyons que c'est le premier cas où il s'en est ouvert de si bonne heure.

Coton,	13 à 15 cents.
Farine,	$6 50 à $7 50
Jambons,	12 à 12 1-2
Porc,	12 1-2
Beurre frais,	12 1-2 à 15
Farine de maïs,	Il en manque.

Richmond, 14 juillet.

Tabac—Il nous en arrive en abondance. Les inspecteurs sont bien occupés.

Les prix se tiennent au même taux de ceux de la semaine passée, à l'exception des (*stems*,) cette description subit une baisse.

Farine—Il n'en arrive que peu, la demande en est limitée; dernières ventes, $7 37 1-2 à 7 50.

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés,

Navire Lions, Davenport, Liverpool,	L H Gale.
Brick Adelaide, Howes, New York,	McMurdo.
Brick Emeline, Jackson, Havane,	W Porter.
Goël Shenandoah, Moore, Brazoria,	W Bryan.

Arrivés.

Bateau de remorque Lion, Hubbell, des passes, a amené un brick et une goëlette Cora.

Bateau de remorque Post Boy, Hathaway, des passes, a amené le navire Alabama, le brick Margaret et la goëlette Henriette.

Navire paquebot Alabama, de New York,
Brick Margaret, Swan, de Bahia,
Brick Tino, Gener, Watson, Matanzas,
Goëlette Cora, Reach, de Tampico,
Goëlette Henriette, Wing, de Matamoros,
Bateau à vapeur Lafourche, Coulter, de Mobile,
Bateau à vapeur Ouachita, Morton, de la Mobile,
Bateau à vapeur Despatch, Streck, de Lafourche,
Bateau à vapeur Merchant, Swiler, de la Mobile,
Bateau à vapeur Alert, Walker, de Pascagoula.
Bateau à vap Alice Maria, Hill, Lac Pontchartrain.

MEMORANDA.

Arrivé d'ici au Hâvre, navire Natchez.

A Marseilles, 29 mai, New England, Swanton.

Au Havre, de retour de Charleston, le navire Ancelotte, en chargement pour New York; l'Utica et Natchez étaient aussi en chargement pour N York; le Bolivar est parti le 10 pour N York; Mozart, incertain; le Rockingham devait faire voile pour N York, le 5 juil.; le Poland le 1er, le Formosa, le 3, tous pour N York. Expédié à Boston, 13 juillet, pour ce port, le navire Newport, Hall.

Expédié à New York pour ce port, le navire Mississippi, le 15 juillet; pour la Mobile, le navire St Louis.

Arrivé à Liverpool, le 4 juin, l'Orient.

Expédiés à Philadelphie pour ce port, le 15 juillet, brick William Henry, Murrell.

Arrivé à New York, des Natchez, le 15, brick James, Cooper.

Arrivé de ce port au Clyde, le 6, le Vulture, Wilson. A Liverpool, 9 juillet, Celestia, Ashton; Coosbrook, Brixton.

Le bâteau à vapeur **Walker**, partira du bas du rail-road du lac, samedi matin, 31 du courant, immédiatement après l'arrivée des chars de 6 heures, pour la baie St Louis; Passe Christiane, Biloxi, Pascagoula, et quittera ce dernier endroit à 5 heures de l'après-midi, et sera de retour de bonne heure lundi matin.

Le bâteau à vapeur **Mediator**, capitaine Jones, partira positivement Samedi après-midi, à 4 heures, pour Louisville

Le bâteau à vapeur **Mazeppa**, partira pour le Mobile aujourd'hui à l'arrivée des chars de midi.

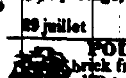

POUR BRAZORIA & Galveston—La goëlette, chevillée en cuivre COL. FANNIN, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
29 juillet WM BRYAN, Vieille Levée, No 36

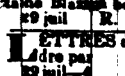

POUR CAMPECHE (le 15 août)—Le brick français **Les Trois Frères**, du port de 170 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre. Pour fret de 500 barils ou passage s'adresser au capitaine Blanchard, à bord, vis à vis la rue St. Philippe ou à
29 juil R. A. LEFEBERE, 10, rue Toulouse.

LETTRES de Change sur Paris et Londres, à vendre par A. M. NATHAN,
29 juil—6 Exchange Place.

TRAITES sur New York, à vendre par
29 juil M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POMMES SECHES—80 barils pommes sèches, en magasin, à vendre par
29 juil R V McKINNELL, 5 & 7 Tchapitoulas.

Compagnie du Chemin à Coulisses et de Banque d'Atchafalaya.

Nouvelle Orléans, 29, Juillet 1836.

LES actionnaires de cette institution sont informés qu'un paiement de cinq piastres par action est exigible à la maison de Banque, rue du Camp, lundi, 1er jour d'août prochain. Le livre de transfert sera fermé du 29 juillet au 1 août. Par ordre de la Direction.
29 juil ROBT. G. DIXON, caissier.

Association Consolidée,
Nouvelle Orléans, 28 Juillet 1836.

CETTE banque procédera à l'élection d'un receveur le samedi, 6 août prochain. Les demandes devront être faites avant cette date.
29 juil A MILTENBERGER, caissier.

A VENDRE.—Possession immédiate pourra être donnée du bail de l'établissement de crême à la glace et de soda water, ensemble avec tous les meubles et appareils pour la continuation du même genre d'affaires. Pour les conditions s'adresser depuis midi jusqu'à deux heures à J. BAKER,
29 juil—6 214, rue Royale.

Demande de cuisinier.—Le soussigné donnera cent piastres par mois, à un excellent cuisinier français, de premier ordre. S'adresser au North American Hotel, encoignure Bienville et Levée.
29 juillet—3 J. LEBLEUX.

BEURRE—50 frequins Beurre de l'Ouest, en débarquement et à vendre par R V McKINNELL,
29 juillet Nos 5 et 7, rue Tchoupitoulas

GENIEVRE DE HOLLANDE—Dix pipes Genièvre de Hollande, à vendre par
29 juillet R V McKINNELL, rue Tchoupitoulas

TAPIS de Bruxelles et Ingrain, de toutes les qualités, à vendre à bas prix par ANDREWS & BROTHERS,
29 juil rue de Chartres, n. 19.

VERDET—8 barils contenant 124 petits barillets de verdet, en débarquement et à vendre par
29 juil COIT & Co. 30 rue de la Douane.

EN DEMANDE—Actions de la Banque du Commerce et de la Compagnie d'assurances de l'Ouest par
29 juil THOMAS FELLOWS, 3, rue du Camp.

EAU DE VIE, GENIEVRE.—En débarquement du navire Alabama, eau de vie en barils, 1ère preuve; imitation de 4ème preuve; genièvre de Spring Hill en barils à vendre par
29 juil HARROD & QUARLES, 24 Douane.

PECHES—20 barils et 10 demi de pêches sèches en magasin et à vendre par
29 juil R V McKINNELL, 5 & 7 Tchapitoulas.

RAISINS—125 boites, et 50 demi-boites à vendre par PERKS & HALL.

BLANC DE BALEINE—75 boites à vendre par (29 juil) PERKS & HALL.

HARROD & QUARLES, No. 24, rue de la Douane, ont à vendre les articles suivans, 10 pipes et 60 demi pipes eau de vie Bordeaux, ayant droit au drawback; 10 quarts de pipes, vieil eau de vie; 20 demi pipes do de champagne; 8 pipes de genièvre; 120 quarts de pipes vin de Madère de Marseilles; 50 do. vin de Malaga; 16 demi-pipes vin d'Oporto; 20 paniers vin de champagne; 100 caisses cigarres de la Havane; 112 sacs café de la Havane; 80 sacs do St. Domingue, 50 seroons tabac de Cuba; 10 seroons indigo; 50 sacs amandes à la reine; 200 caisses thé impérial, &c. en boites de 13 lb; 200 do en boites de 6 liv; 20 caisses thé pouchong; 100 caisses chocolat no 1; 100 barillets peinture noire; 25 barils clous de girofle; 22 caisses contenant 3 douz chaque vieux vin de Sherry rouge et clair; 20 barils bière douce; 200 rouleaux corde d'emballage; 20 caisses tabac Cavendish; 250 barils Biaquereau, no 3; 200 barils no 1; 20 barils sardines.
29 juil

Ventes à l'Encan.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

La Goëlette William à l'encan, sans réserve.

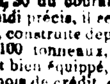

Samedi, 30 du courant, à la Bourse Hewlett, à midi précis, il sera vendu la goëlette William, construite depuis sept ans, tirant peu d'eau, de 98 95-100 tonneaux, en très bon état pour faire un voyage et bien équippé, &c.

Conditions: 4 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction. L'acte de vente chez W Y Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

L'inventaire peut être vu en s'adressant à bord vis-à-vis la rue St. Louis. 29 juil

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu samedi prochain, 30 du courant, à la Bourse Hewlett, à midi précis:

JULIE, négresse âgée de 13 ans, depuis l'enfance dans la ville, bonne gardienne d'enfans et domestique de maison, entièrement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions, comptant. L'acte de vente chez J. Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Aussi, Onze terrains au faubourg Washington, dans l'ilet no 42, bornés par les rues Piété, Célestine, Louisa et Joséphine.

Conditions: Une moitié comptant, la balance à six mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente en l'étude de M. Joseph Cuvillier, not pub. aux frais des acquéreurs. 29 juil

PAR FERNANDEZ & WHITING.

AUJOURD'HUI, vendredi, 29 du courant, à leur magasin d'encan, rue St. Louis; no 20, entre Chartres et Levée, il sera vendu, à midi précis, sans réserve:

50 caisses bottes, souliers et brodequins. Conditions, comptant. 29 juil

F. X. DENIS, ancien Professeur d'Escrime, à MM. ses Elèves.

Messieurs,

Je ne puis trouver d'expressions assez fortes, pour vous témoigner ma reconnaissance au sujet du présent généreux que je viens de recevoir de vous.

Croyez, messieurs, que je ne cesserai de faire des vœux sincères à l'Etre Suprême, pour qu'il vous accorde une parfaite santé et l'accomplissement de tous vos désirs.

Je suis, messieurs, avec le respect qui vous est dû, votre dévoué et ancien professeur, DENIS.

SIROP COLOMBIEN.

LE soussigné annonce au public qu'il vient de recevoir par le navire Woodbury, de Philadelphie, du Sirop Colombien de J. Albright.

Ce médicament, qui n'est pas désagréable au goût, peut être administré, sans le moindre danger, aux malades des deux sexes, depuis l'enfant jusqu'au vieillard le plus avancé en âge. Ce médicament, très connu dans tous les Etats-Unis, et à la Nouvelle Orléans, depuis plusieurs années, par ses bons effets, est très recommandable pour les maladies suivantes: la névrose ou affection des os, les écrouelles, les ulcères cancéreux et invétérés, les maladies de foie et bilieuses, affections rhumatismales, de la tête et du système en général, ulcères de la bouche et de la gorge, et toutes les maladies provenant de l'abus du mercure.

Comme dépuratif de la masse du sang, ce spécifique a des propriétés inestimables; il augmente l'appétit, et possède aussi la puissance remarquable d'éclaircir le teint et de lui enlever cette teinte jaune si ordinaire aux tempéramens bilieux.

Le dépôt du Sirop Colombien de J. Albright est rue Bourgogne, No. 266.

Un Traité ou Manuel des diverses maladies mentionnées ci-dessus et de leur traitement par le Sirop Colombien, sera donné gratis à tous ceux qui désireront l'avoir.
29 juil—4 MARTIN PALAO.

Avis—Faubourg Franklin.

DES listes de souscription à l'effet d'améliorer le faubourg Franklin, sont ouvertes dès ce jour, chez

J F Pepin, avocat, rue Condé, no. 33,
B Beauregard, Maréchal de la Cour de Cité;
Théodore Seghers, notaire public, rue St. Louis, presque en face de la nouvelle Bourse.

Les personnes qui s'intéressent audit faubourg, sont priées de vouloir bien souscrire le plutôt possible.

Les améliorations projetées consistent en l'ouverture des deux avenues Washington et Lafayette, et dans le défrichement dudit faubourg Franklin.
29 juillet—6

TABAC, Café, etc—45 sacs café de la Havane, 58 balles tabac de Cuba; 60,000 cigarres de bonne qualité, récemment reçus, à vendre à bon marché par J. ROBERT & Co.
29 juil—3 117, rue Royale.

AVIS aux Habitans et autres—Le soussigné ayant disposé de sa fonderie offre maintenant ses services, pour ériger des machines à vapeur ou toutes autres soit au nord, de l'Ouest ou de la Nouvelle Orléans; il veillera à leur érection, et il se chargera de tous les changemens nécessaires, soit dans celles qui sont érigées soit dans celles qu'il érigera. Il se chargera aussi de faire les récoltes cette saison, pourvu qu'on lui en donne avis à tems.
29 juil—4 E. RICHARDS.

DEMANDE—Un jeune homme dernièrement arrivé en cette ville désire se placer comme sous commis dans une maison de commerce, il a eu trois ans d'expérience dans le commerce. Il a été à possession; il n'a aucune objection d'aller à la campagne. S'adresser à D W B, au bureau de cette feuille. 29 juil—1

COTONNADES EPAISSES—165 balles osnaburgs de différentes qualités; 110 do cotonnades épaisses et de différentes largeurs, à vendre à bas prix par ANDREWS & BROTHERS,
29 juil No. 19, rue de Chartres.

CUCULLU, LAPEYRE & Co. offrent en vente:
980 caisses sucre brun de la Havane,
50 do blanc,
1000 sacs café vert,
48 balles tabac en feuille d'une qualité supérieure; 120 do commun,
300,000 cigarres de différentes marques et descriptions,
Amandes sans coques en barils et boites. 29 juil

OSNABURGS—165 balles Osnaburgs de coton épais, de diverses qualités; 110 balles fortes cotonnades de diverses largeurs, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
29 juil 19, rue de Chartres.

CHANDELLES DE SUIF—50 boites à vendre par (29 juil) PERKS & HALL.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—Marcelin Dupart contre ses créanciers. La cession des propriétés ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu après les avis légaux, au bureau de Louis T Caire, notaire public, le lundi vingt neuvième jour d'août. A 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et en même tems toute poursuite judiciaire contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Présent l'honorable Chs Watts, juge de la cour ci-dessus mentionnée.
29 juil—3 P LE BLANC, député greffier.

COUR DES PREUVES—Attendu que Sébastien Brulard a présenté une pétition à la cour des preuves dans et pour la paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Angelo Fatio décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
29 juil W. F C DUPLESSIS, Régister des testamens

COUR DES PREUVES.—Attendu que Aaron Bird a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James Gallaher, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
29 juillet W F C DUPLESSIS, rég. des tes.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Charles.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable cour de district dans et pour le premier district judiciaire de cet état, j'exposerai en vente publique, sur les lieux, le jeudi 25e jour du mois d'août 1836, à 10 heures du matin, une certaine habitation située dans ladite paroisse St. Charles, sur la rive droite du fleuve Mississipi, mesurant vingt cinq arpens de face au fleuve, dont neuf sur une profondeur de quatre vingt arpens, et les autres seize de quarante arpens; ladite habitation ouvrant de huit degrés, ensemble avec les bâtisses, améliorations, une machine à vapeur et la récolte; aussi trente chevaux, trente paires de bœufs et soixante-onze esclaves, saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.

Paroisse St. Charles, 25 juillet 1836.
29 juil— A. LUMINAIS, shérif.

Vingt cinq Piastres de Récompense.

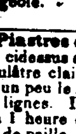

PARTI Marron le 19 courant, du marché aux Légumes, le nègre NED agé d'environ 30 ans. Cet esclave parlant anglais et français, est d'une taille de 5 pieds 4 pouces mesure française. Il est d'un noir rougêtre, il a la figure riante, l'œil vif, la démarche très active, fesant beaucoup agir ses épaules en marchant. Il a sur les bras et sur l'estomac des marques très apparentes d'anciennes brulures. On prétend l'avoir vu se diriger du côté d'en haut. Comme il avait on sa possession environ quarante piastres quand il est parti, nul doute qu'il ne se soit habillé proprement. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramenera au soussigné, ou le logera dans une des geoles de cet Etat.
29 juil—3 G. MORIERE FAZENDE.

Vingt Piastres de Récompense

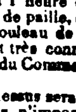

seront données pour l'arrestation de la griffonne MARIE, parlant anglais et français, taille d'environ 4 pieds 8 ou 10 pouces, mesure française; elle a une petite cicatrice ancienne et paraissant très peu sur la joue droite, à côté du nez; le bout de la lèvre supérieure très pointu, regard sournois, cambrées; elle appartenait dernièrement à Jean Rousse, boulanger, qui l'employait à vendre du pain dans les rues. Elle est partie marronne dimanche dernier de chez M. Delpit ou le soussigné prie quiconque l'arrêtera de la conduire, où à la geole.
29 juil—4 PIERRE LEGLISE.

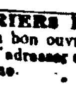

Vingt Piastres de Récompense—La récompense cidessus sera donnée pour l'arrestation du mulâtre clair nommé JOHN. Il parle anglais et un peu le français, sa taille est d'environ 5 pouces 3 lignes. Il a descendu en courant la rue Condé hier à 1 heure et demie de l'après midi, avait un chapeau de paille, et n'ayant pas de veste sur lui, il portait un rouleau de papier à la main.

Ce mulâtre est très connu en ville, comme ayant travaillé au Café du Commerce, encoignure St. Louis et Chartres.

La somme cidessus sera donnée par le soussigné, pour la mise dans n'importe quelle geole de cet état, dudit mulâtre.

Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres embarcations sont requis de ne point lui donner asyle sous peine d'être poursuivis selon les lois de l'Etat.

J. BROIZE.
Café du Commerce, enc. St. Louis et Chartres.
29 juil—3

AUX OUVRIERS BOULANGERS—On a besoin d'un bon ouvrier boulanger qui soit bien recommandé. S'adresser au no. 38, rue Condé, près de la rue Dumaine. 25 juil—6

Ventes à l'Encan.

PAR F. A GUILLOTTE.

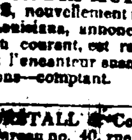

La vente des DIX MULETS MEXICAINS, nouvellement reçus par la goëlette Louisiana, annoncée pour samedi 30 du courant, est remise au 1er. août, chez l'encanteur susnommé.

Conditions—comptant.
29 juillet—3

PAR E. FORSTALL & Co.

(Bureau no. 40, rue du Camp.

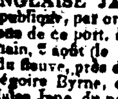

BARQUE ANGLAISE JANE.—Il sera vendu en vente publique, par ordre et en présence des gardiens de ce port, à 5 heures de l'après midi, mardi prochain, 2 août (le tems étant favorable), de l'autre côté du fleuve, près du chantier de construction de M. Grégoire Byrne, et où elle est amarrée, la barque anglaise Jane, du port de 264 tonneaux, doublée et chevillée en cuivre. Ladite barque condamnée par l'inspecteur, est vendue pour compte de qui il appartiendra.

Les effets seront vendus séparément et par lots, agrès et apparaux, consistant en voiles, vergues, ancres, cables en fer, ameublement, provisions, fontaines, ses canots, en un mot tout ce qui appartient à ladite barque, suivant l'inventaire qui sera exposé au bureau de E. Forstall & co., à la Bourse de Hewlett et à celle des Négocians à l'Arcade de Bank et à l'endroit où se fera la vente. Conditions: comptant.
29 juillet—3

PAR MABARNETT, Sr.

IL sera vendu samedi, 30 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett,

Des lots de terre de valeur, situés à Mandeville; ils seront amplement désignés sur le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant Félix Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B La vente sera positive, se faisant pour clôre une société. 29 juil—3

PAR J. H. SLACHE.

IL sera vendu mercredi prochain, à dix heures du matin, à son magasin d'encan, pour le compte de qui il appartiendra, cinq boucauts crochets de porte de 12, 14 et 16 pouces. 29 juil

PAR B. BOONY.

SAMEDI, 30 du courant, à 4 heures et demie après midi, il sera vendu par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, environ 3 ou 300 barils de farine, avariés à bord du chalan Wave, capitaine J M Bruner, venant de Cincinnati. La vente aura lieu au wharf au dessus de la rue Poydras.

Conditions, à la vente. 29 juillet—3

PAR F DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu le jeudi, 4 août 1836, à midi, à la Bourse Hewlett:

TIMA, âgée de 30 ans, depuis 9 ans dans le pays, garantie des vices et maladies prévus par la loi, capable de faire un peu de tout dans un ménage.

Conditions, moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque.
29 juil

PAR E. FORSTALL & Co

(Bureau no. 40, rue du Camp).

IL sera vendu samedi, 30 juillet à midi, à la Bourse de Hewlett:

Pierre. nègre âgé de 28 ans, excellent plâtrier, depuis environ 8 ans dans le pays; garanti entièrement des maladies et vices prévus par la loi.

Conditions: Moitié comptant la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente en l'étude de Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 juil—3

PAR H. DOMINGON.

IL sera vendu samedi prochain, 30 juillet, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, à midi précis: Six beaux terrains de valeur situés sur l'Esplanade, entre les rues Amour et St Claude, touchant les ci-devant propriétés Pinson, et deux terrains, rue St. Claude, bornés d'un côté par la ligne du fond des terrains de l'Esplanade, et de l'autre par la ligne de l'Etoile Polaire. Cette vente offre aux personnes qui désirent avoir une résidence des plus agréables, le moyen de se la procurer. Les six terrains face à l'Esplanade, désignés par les nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent comme suit.

No. 1, 29 pieds de face sur 180 pieds 7 pouces 8 sur une ligne, et 192 pieds 2 pouces sur l'autre, la ligne de fond ayant 28 pieds 4-8

2. 28 pieds de face sur 140 de profondeur,
3. 28 pieds de face sur 140 do.
4. 28 do do sur 140 do.
5. 28 do do sur 140 do.
6. 26 pieds 10 pouces face à l'Esplanade sur 149 pieds 2 pouces 6-8 face à la rue St. Claude, et 140 pieds sur l'autre ligne touchant le no. 5, la ligne de fonds n'ayant que 26 pieds 3 pouces ½.

Le No 7 mesure face à la rue St Claude 29 pieds sur 126 pieds 3 pouces ½ sur la ligne qui le sépare des terrains de l'Esplanade et 138 pieds 1 pouce ½ sur l'autre ligne, la ligne du fond n'ayant que 26 pieds 11 pouces ½ lignes.

Le lot No 8 mesure 32 pieds 11 pouces 2 lignes face à la rue St. Claude sur 132 pieds 4 pouces 4-8 sur la ligne qui le sépare de l'Etoile Polaire, et dans la ligne du fond, mesure 24 pieds 8 pouces 3 lignes de ce côté. On continue d'ouvrir l'Esplanade jusqu'au bayou St. Jean, nul entrave ne s'opposant aux travaux de la 3e municipalité; les susdits terrains seront vendus libres de frais de banquettes et aux conditions de 1, 2 et 3 ans, à dater du jour de la vente, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Il sera vendu le même jour, par ledit encanteur, 2 ilets formant 32 terrains au faubourg Franklin, mêmes conditions que celles susmentionnées, il sera exposé à la Bourse jeudi prochain, les plans des terrains ci-nommés, et les personnes désirant faire acquisition, ou plusieurs des terrains sur l'Esplanade sont priées de se donner la peine d'aller les visiter. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 juil—3

PAR P. L. B. DUPLESSIS.

IL sera vendu samedi, 30 juillet, à la Bourse Hewlett:

Le nègre ALFRED, âgé d'environ 26 ans, bon domestique de maison; excellent palfrenier et conducteur, et assez bon cuisinier; pleinement garanti.

Conditions: Six mois de crédit, pour billet endossé à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Ledit esclave ne sera livré à l'acquéreur que lorsque ce dernier aura satisfait aux conditions de la vente.

Acte de vente pardevant J. Massy, notaire, aux frais de l'acquéreur. 27 juil—3

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu le samedi, 30 juillet 1836, à midi, à la Bourse Hewlett:

Deux terrains situés sur la grande route St. Jean, entre les rues du Mystère et du Campement, mesurant chacun 30 pieds de face à ladite route sur 191 pieds de profondeur; l'on croit que la rue de l'Esplanade passera sur les terrains ou à une très petite distance; ils se trouvent dans l'endroit le plus élevé de ce quartier, conformément au plan déposé à la Bourse.

Conditions: Payable le 1er avril prochain, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes par C. Pollock, notaire public.
27 juil—6

PAR E. FORSTALL & Co. encanteurs.

(Bureau no. 40, rue du Camp.)

IL sera vendu le deux août prochain, à midi, à l'Arcade, le bail de toute la maison, no. 37, rue du Camp, abandonné par Ketcham et Lubbock à leurs créanciers, ledit bail expirant au premier novembre prochain
23 juil—6

Propriété de l'Ouest Pascagoula à vendre.

IL sera vendu le 1er. jour d'août prochain, sur les lieux, si l'on n'en dispose avant à l'amiable, environ cent arpens de Terre, appartenant à la succession de Charles Lee, faisant en partie face à la rivière Pascagoula, et en partie à la baie, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un mobilier à sole de premier ordre, avec une forge et une barique pour l'ingénieur, qui font face au bayou et à la rivière: aussi, une bonne Maison de maître, cuisine, grange, maison à fumigation, jardin, joli verger, &c. le tout spacieux et bien arrangé, faisant face à la baie et joignant l'hôtel de Mr McRae. La situation est une des plus saines et des plus agréables sur les lacs, à cause de l'élévation de la terre, des beaux chênes-verts qui s'y trouvent, des hickory et cèdres, et de la brise de mer qui y règne. Sur les bords de la mer il se trouve des bancs d'huîtres et beaucoup de poissons, en outre de la chasse de toute espèce que l'on y fait. Il s'y trouve plusieurs sources et une citerne de bonne eau.

Pour plus amples informations s'adresser à C. S. Lee, encoignure des rues St Jean et Perdido, à la Nouvelle-Orléans, ou sur les lieux. 21 juillet—tj

Banque de Kentucky,
4 juillet 1836.

AUNE assemblée des directeurs, tenue aujourd'hui, Résolu qu'un dividende de quatre pour cent est déclaré payable le 15 juillet, sur deux millions cent mille piastres, ce qui donne un chiffre de soixante dix piastres par action sur le capital payé par les particuliers individuellement, les compagnies et corporations, à la Banque du Kentucky; bien entendu que le dit dividende ne sera payé sur aucunes actions dont le détenteur n'a pas répondu aux appels de fonds déjà faits et encaissés.

(Signé) G. C. GWATHMEY, caissier.

Conformément à la déclaration faite ci-dessus, les actionnaires résidant à la Nouvelle Orléans seront payés, en se présentant à la Banque du Commerce de cette ville.

Nouvelle Orléans, 25 juillet 1836.
27 juil—3 EDWARD DUPLESSIS, caissier

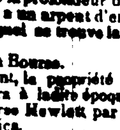

JOLIE PROPRIETE, située à Biloxi à vendre à l'amiable ou en vente publique—Cette propriété consiste d'un demi arpent de terre face à la mer, sur vingt arpens de profondeur, situé dans l'endroit le plus central du village et vis la passe, entre les deux wharfs, et sur lequel se trouve construite une maison en bois toute neuve, peinte avec soin et en état de recevoir une famille. La maison est bâtie sur pilotis et consiste de quatre appartemens dont deux, de 16 pieds sur 14 et 10 de haut, garnis en dedans de volièches de bois jaune; embouffetées, et les deux autres de 8 pieds sur 16, avec une galerie de 8 pieds de large devant et derrière. Le plancher est fait en planches de cypre embouffetées En un mot la maison telle qu'elle existe est parfaitement conditionnée.

La propriété est bornée d'un côté par celle de M. John Delaunay, et de l'autre par celle de M. G Brunet; elle est déclinée jusqu'à la profondeur de deux arpens et demi, sur lesquels il y a un arpent d'entouré en palissades, et au milieu duquel se trouve la maison, environnée de jolis arbres.

Le plan est exposé à la Bourse.

Si d'ici au 30 du courant, la propriété n'est pas vendue à l'amiable, elle sera à ladite époque exposée en vente publique à la Bourse Hewlett par F. Dutillet et Delery, encanteurs publics.

Conditions—Six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Pour plus amples informations s'adresser jusqu'à dimanche à M. G Brunet, no. 60 rue des Ursulines, ou lui-même, après cette époque, à Biloxi. 15 juil—8t

TRAITES sur Londres, à vendre par LEGENDRE & SAMORY,
27 juil no. 47, rue Toulouse.

A DATER de ce jour, la société P. Parcé & Co. est dissoute d'un commun accord, et le sieur P. Parcé reste seul chargé de toutes les affaires.
27 juil—3 P. PARCE & CO